



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

SEMINAIRE SUR LES COMPTES NATIONAUX

Bamako du 13 au 17 octobre 2014

Bonnes pratiques, échanges d'expérience et principales utilisations : Cadre de mise en œuvre du SCN 2008 et des nomenclatures d'activités et de produits révisées.

POINTS SAILLANTS

Point 1. Introduction

1. AFRISTAT a organisé du 13 au 17 octobre 2014 à Bamako (Mali), un séminaire de comptabilité nationale sur le thème principal «Bonnes pratiques, échanges d'expérience et principales utilisations : Cadre de mise en œuvre du SCN 2008 et des nomenclatures d'activités et de produits révisées».
2. Etaient présents, les comptables nationaux des Etats suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Djibouti, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux les représentants des institutions ci-après : Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), Banque centrale de la République de Guinée (BCRG), Banque centrale de Mauritanie, Direction de la prévision et de l'analyse économique du Ministère des affaires économiques et du développement de la Mauritanie, AFRITAC-Centre et AFRITAC de l'Ouest et Institut national de la statistique et des études économiques de France (Insee). La liste des participants est à l'annexe 3).
4. Le discours d'ouverture des travaux a été prononcé par M. VODOUNOU Cosme, Directeur Général d'AFRISTAT.
5. Après un tour de table qui a donné l'occasion à chacun des participants de se présenter, le programme de travail a été examiné et adopté (Cf. annexe 2).

Point 2. Objectifs du séminaire

6. Le séminaire avait pour objectifs de :
 - (i) Présenter les résultats de l'enquête sur le bilan de mise en œuvre du SCN 1993 et l'état du processus de migration vers le SCN 2008 dans les Etats membres d'AFRISTAT,
 - (ii) Echanger sur les questions spécifiques du SCN 2008, notamment son processus de mise en œuvre dans la zone Afrique et des conditions préalables à remplir, ainsi que la présentation des résultats d'une enquête d'évaluation de la mise en œuvre du SCN 2008 dans les pays;
 - (iii) Faciliter les échanges d'expériences pratiques dans l'élaboration des comptes nationaux trimestriels ;
 - (iv) Edifier les pays sur la nécessité de mettre en œuvre certains outils notamment les nomenclatures révisées d'activités et de produits, les répertoires d'unités économiques ;
 - (v) Echanger sur l'utilisation des nomenclatures dans l'élaboration des indicateurs conjoncturels d'activités et des comptes nationaux ;
 - (vi) Présenter les dernières informations sur l'outil ERETES et les futurs développements ;
 - (vii) Présenter les matrices de comptabilité sociale et leurs liens avec les résultats des comptes nationaux.

Point 3. Etat de mise en œuvre des principales recommandations du séminaire de 2013

7. Après avoir rappelé les recommandations du dernier séminaire de comptabilité nationale d'octobre 2013, AFRISTAT a présenté leur état de mise en œuvre ainsi que celui du SCN93 dans ses Etats membres. La plupart des recommandations adressées à AFRISTAT, sont réalisées ou en cours. notamment, celles relatives à son assistance dans la mise en œuvre des nomenclatures révisées d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT, à l'élaboration d'un cadre de mise en œuvre du SCN2008, au renforcement des capacités techniques des Etats et à la révision du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux,

8. Les représentants des Etats membres ont, à leur tour, fait le point de la mise en œuvre des recommandations qui leur avaient été adressées. Certains ont par la suite, présenté la situation d'élaboration de leurs comptes nationaux conformément au SCN 93. Cette mise en œuvre des recommandations se fait de façon progressive et selon les spécificités et capacités de chaque Etat. Les représentants de l'Insee, d'AFRITAC de l'Ouest et d'AFRITAC-Centre et de la Commission de l'UEMOA ont fait le point de la mise en œuvre des recommandations relatives au renforcement des capacités statistiques à travers des programmes mis en place.

9. Il ressort des échanges, la nécessité (i) de poursuivre le renforcement des capacités statistiques des Etats en vue de produire des comptes nationaux fiables et à jour suivant le SCN 93 et de migrer vers le SCN 2008, et (ii) d'assister les différents partenaires au développement dans la mise en œuvre de certaines recommandations.

Point 4. Résultats de l'enquête sur le bilan de la mise en œuvre du SCN 1993 et l'état du processus de migration vers le SCN 2008 dans les Etats membres d'AFRISTAT

10. AFRISTAT a présenté les résultats de l'enquête sur le bilan de la mise en œuvre du SCN 1993 et l'état du processus de migration vers le SCN 2008 dans les Etats membres d'AFRISTAT. Cette enquête, réalisée à l'aide d'un questionnaire adressé à tous les Etats membres, a permis d'avoir une idée sur les conditions matérielles, humaines et techniques de travail dans les services des comptes nationaux des Etats membres d'AFRISTAT.

11. Il en ressort un faible nombre de pays ayant adopté les nomenclatures NAEMA et NOPEMA révisées, une politique de révision et de publication des comptes nationaux à améliorer. S'agissant du SCN 2008, seul le Cameroun a déclaré l'avoir mis en œuvre de manière partielle. Les suggestions faites visent à encourager les Etats à procéder à une mise en œuvre par étape et à se référer au cadre de mise en œuvre du SCN 2008 élaboré par AFRISTAT et les autres partenaires techniques. Tout en saluant l'initiative, les participants ont suggéré d'enrichir le rapport avec les travaux antérieurs sur le SCN 2008.

Point 5. Stratégie de mise en œuvre du SCN 2008

12. Abordant ce point, AFRISTAT a rappelé le cadre de mise en œuvre du SCN 2008 au niveau des Etats. Ce cadre constitue un préalable pour sa bonne application. Après avoir rappelé le contexte justifiant l'adaptation du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux, il a décrit les différentes actions à mener par AFRISTAT, les Etats et les partenaires d'une part et les différents organes à mettre en place pour conduire cette réforme d'autre part. Il a insisté sur l'identification des tâches à exécuter, l'évaluation des ressources nécessaires ainsi que le plan de communication à mettre en place tout au long du processus.

13. AFRITAC du Centre (AFC) a présenté la stratégie de mise en œuvre du SCN2008 pour ses Etats membres. Il a mis l'accent sur la gestion de la période transitoire avant l'adoption d'une nouvelle série des comptes selon le SCN2008. Il s'agit d'assurer la disponibilité d'une série des comptes nationaux à jour selon le SCN93 à l'horizon 2016. Le séminaire « méthode d'élaboration des comptes nationaux : du SCN93 au SCN2008 » prévu du 10 au 14 novembre 2014 fera le point des méthodologies et des sources exploitées et proposera une feuille de route pour la migration vers le SCN2008.

14. AFRITAC de l'Ouest (AFW) a décliné sa stratégie en trois principaux points : l'identification d'une année de base commune, les actions à mener et les éventuels risques à prévenir. Concernant l'année de base, 2015 a été retenue par le Centre. Les actions à mener sont multiples allant de la rédaction des notes méthodologiques et des plans nationaux de migration vers le SCN 2008 aux appuis directs aux pays sans oublier le plaidoyer pour l'inscription de ces actions dans la SNDS. Par ailleurs, AFRITAC de l'Ouest et les

pays qui le souhaitent élaborent des cadres logiques sur quatre ans (2015-2018) pour poursuivre la production des comptes selon le SCN 2008, réaliser une année de base, une ou deux années de comptes courants et retropoler sur la série du SCN 1993. Le principal risque qui peut contrarier la mise en œuvre de cette stratégie est l'insuffisance des moyens financiers et des ressources humaines.

15. La Commission de l'UEMOA a présenté les perspectives pour l'année 2015 dans le domaine de la comptabilité nationale. On retiendra un projet d'adaptation pour l'adaptation de nomenclatures révisées NAEMA Rev1 et NOPEMA Rev1 adaptées au niveau des Etats membres et la résorption du retard dans la production des comptes nationaux à travers une convention entre la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT. Ce dernier est désigné Maître d'Ouvrage Délégué et chargé d'apporter l'appui nécessaire aux Etats dans le cadre de ce projet. Il est aussi prévu l'organisation de l'enquête 1-2-3 au 1^{er} semestre 2015 dans la zone UEMOA et un atelier de validation de la méthodologie impliquant les comptables nationaux et les experts en enquêtes auprès des ménages sous le pilotage d'AFRISTAT. Enfin, pour renforcer les liens techniques et de collaboration entre les services des comptes nationaux et services statistiques ministériels, un atelier de formation réunira en novembre 2015 les comptables nationaux et les experts en statistiques financières des Etats membres.

Point 6. Impacts du SCN2008 sur les comptes nationaux : premiers résultats

16. L'Insee a présenté les premiers résultats de la mise en œuvre du SEC 2010 en France. Depuis le 15 mai 2014, les comptes nationaux français ont en effet changé de base : Ils sont passés en base 2010 pour mettre en œuvre la nouvelle version du Système européen des comptes, le SEC 2010 (SCN2008). Ce règlement introduit d'importantes innovations conceptuelles portant principalement sur le périmètre de l'investissement (notamment immatériel), la comptabilisation des échanges extérieurs ou la description de l'activité des entreprises d'assurance. Il s'applique à l'ensemble des pays européens à partir de septembre 2014.

17. Mais changer de base, c'est revoir également les méthodes, les nomenclatures et les sources statistiques utilisées par la comptabilité nationale afin qu'elle continue de refléter au mieux la réalité économique. Le PIB de la France en sort relevé, notamment en raison du traitement en investissement des dépenses de recherche-développement (R&D).

Point 7. Rappel du cadre de mise en œuvre de NAEMA rév1 et NOPEMA rév1

18. AFRISTAT a fait un exposé sur les nomenclatures révisées d'activités et des produits des Etats membres d'AFRISTAT. Il a rappelé la définition et le rôle d'une nomenclature, les principes et critères de sa construction ainsi que certaines utilisations. Il a aussi présenté le cadre de mise en œuvre de ces nomenclatures révisées notamment les principales étapes à suivre, l'organisation à mettre en place ainsi que les organes chargés de conduire cette révision. Il a surtout insisté sur l'importance d'une bonne identification des tâches à mener, de l'évaluation des ressources nécessaires et de la mise en place d'un plan de communication approprié durant tout le processus de la réforme.

19. Les échanges ont relevé la nécessité d'effectuer une révision des nomenclatures avant la mise en œuvre du SCN 2008.

Point 8. Mener à bien le processus' de changement de nomenclature

20. L'Insee a introduit ce point en indiquant que, la révision d'une nomenclature est une tâche lourde mais nécessaire. Les nomenclatures sont utilisées pour définir l'univers commun à un ensemble d'acteurs.

Les changements au sein de l'activité économique les obligent à inclure périodiquement ces changements (10/15 ans).

21. Pour mener à bien cette importante opération, il faut s'organiser en projet avec un comité de pilotage rassemblant des organismes possédant le plus haut pouvoir de décision possible, qui pourra déléguer ce pouvoir aux statisticiens. Ce comité veillera tout d'abord à ce qu'un inventaire des impacts potentiels du changement soit effectué, puis établira un calendrier de basculement de la nomenclature tenant compte des contraintes de chaque organisme impacté ; il veillera à ce que chacun respecte la date du basculement déterminée d'un commun accord et mettra en place un plan de communication pour accompagner le changement qui commence dès le début du projet. Il a fallu 5 ans environ à la France pour changer de nomenclature entre le moment où la CITI et la CPC ont été révisées (2006), (suivies de leurs déclinaisons européenne et nationale : la Nomenclature d'Activités Française (NAF) et Classification Française des Produits (CPF) 2007 - 2008), et la publication des comptes nationaux selon la nouvelle nomenclature (2011).

22. Il faut noter que si les comptes nationaux doivent faire remonter les exigences pour la révision des nomenclatures, ils devraient éviter de conduire seuls le. En effet, ils sont autant utilisateurs de statistiques que producteurs. Les comptes nationaux sont les derniers à être impactés par le changement. Ce doit être donc en commun accord avec les acteurs au début de la chaîne, qu'il faille mener ce projet.

Point 9. Expériences des pays dans l'adoption des nomenclatures d'activités et de produits révisées (NAEMA rév1 et NOPEMA rév1)

23. Un tour de table des Etats membres a permis de faire le point de la mise en œuvre des nomenclatures NAEMA et NOPEMA révisées. Il en ressort que pour la plupart, la révision ne s'est pas encore effectuée. Certains d'entre eux ont déjà mis en place un plan de mise en œuvre en perspective de la migration vers le SCN 2008.

Point 10. Utilisation des nomenclatures dans l'élaboration des indicateurs conjoncturels d'activités et conséquences du passage de la NAEMA/NOPEMA à la NAEMA rev1/NOPEMA rév1

24. AFRISTAT a présenté la place des nomenclatures d'activités et de produits dans le processus d'élaboration des indicateurs conjoncturels, la nécessité des Etats membres d'AFRISTAT de disposer d'une nomenclature nationale adaptée de la NAEMA rev1 (NOEMA rev1) ainsi que les changements résultants de la révision des nomenclatures sur le champ des indices de production et de prix dans l'industrie (IPI et IPPI).

25. Il a insisté, d'une part, sur la collaboration au sein des instituts nationaux de statistique entre les services de comptabilité nationale et ceux responsables de la production des indicateurs conjoncturels et d'autre part, sur l'usage, en absence d'une nomenclature nationale, d'une même nomenclature qui prend en compte les besoins de deux services (niveaux détaillés et agrégés) afin de faciliter les échanges d'informations et surtout l'utilisation dans les comptes des indicateurs conjoncturels qui sont élaborés.

26. Il ressort que les comptes nationaux doivent prendre en compte ces changements sur le champ des unités industrielles issus de la révision des nomenclatures lors de la constitution de la base de ces unités. La qualité des comptes nationaux dépend fortement de la qualité des indicateurs conjoncturels qui sont élaborés.

Point 11. Dispositif de mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT); conditions préalables

27. AFRISTAT a présenté le cadre institutionnel, humain, organisationnel et technique de mise en œuvre du système de production des comptes trimestriels dans les Etats membres d'AFRISTAT, tel que suggéré par le Manuel méthodologique d'AFRISTAT. Il a surtout insisté sur les prérequis techniques, organisationnels et institutionnels en matière de calcul des comptes trimestriels. Parmi ceux-ci, on note les préalables en termes des comptes nationaux annuels avec des séries plus ou moins longues selon les méthodologies et la disponibilité d'indicateurs conjoncturels précis, fiables et produits dans les délais ;

28. A l'instar du module ERETES pour les CNA, la nécessité d'avoir un outil informatique commun de calcul des CNT a été évoquée pour rendre les différents résultats nationaux comparables entre eux.

29. Parlant du renforcement des capacités, AFRISTAT a salué le partage d'expériences entre les pays déjà producteurs des CNT et ceux qui s'y préparent. La coordination des interventions des différents partenaires techniques (AFRISTAT, AFRITAC, INSEE) en la matière est exemplaire et doit se consolider dans le futur.

Point 12. CNT: Cadre d'appui technique de l'Insee

30. L'Insee a présenté son outil d'appui technique dans le cadre des comptes trimestriels. En effet, la division des comptes trimestriels de l'Insee, a élaboré, un nombre d'outils élémentaires relatifs à l'élaboration des comptes trimestriels avec le logiciel R. Ce logiciel, parfaitement adapté à l'utilisation des séries temporelles, est bien plus souple que le logiciel SAS pour développer des exercices variantiels pour l'analyse des comptes lors des campagnes. Il est souvent utilisé en aval de la production des comptes trimestriels français.

31. Un module a été constitué pour l'installation de R d'une part et d'un « package » de fonctions d'autre part (« package_Ariège »). Ce package regroupe quelques fonctions de base nécessaires à l'utilisation des « modules » techniques.

Point 13. CNT: expérience AFRITAC de l'Ouest dans les pays

32. AFRITAC de l'Ouest a présenté son expérience dans la mise en place des CNT. Sa présentation a porté sur plusieurs points notamment (i) identification des bonnes pratiques, (ii) récapitulatif des insuffisances, (iii) élaboration d'un schéma institutionnel satisfaisant et (iv) formulation des perspectives en accord avec les normes internationales. Il a insisté sur la volonté de son Institution à accompagner tous les Etats membres engagés dans ce projet.

Point 14. CNT: expériences pays: cas pratiques (Cameroun, Sénégal, Burkina Faso)

33. Le Burkina Faso, le Cameroun et le Sénégal ont partagé leurs expériences en calcul des CNT.

34. Pour élaborer ses comptes trimestriels, le Burkina Faso utilise l'approche par indicateur qui est la mieux adaptée à son cas. Le PIB est calculé selon l'optique production et une maquette d'élaboration est finalisée. ECOTRIM et DEMETRA sont les logiciels de travail utilisés et le pays bénéficie de l'assistance technique d'AFRITAC de l'Ouest. Les résultats provisoires des comptes trimestriels pour le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre de 2014 sont disponibles.

35. Le Cameroun a adopté l'approche projet pour mener à bien la production des CNT. Le projet a véritablement démarré en 2010 et a bénéficié du financement du projet pilote BAD/AFRISTAT d'implantation des comptes nationaux trimestriels dans cinq Etats membres d'AFRISTAT (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mauritanie et Sénégal) et de l'appui technique d'AFRITAC Centre. Par la suite un groupe de travail

interministériel et un plan d'actions sur trois ans (2010-2012) ont été établis. Au terme de cette phase projet, les premiers CNT du Cameroun ont été publiés en décembre 2012 et couvraient la période allant du 1er trimestre 1999 au 2ème trimestre 2012.

36. Le Cameroun applique la méthode économétrique indirecte d'étalonnage-calage en utilisant les logiciels ECOTRIM et DEMETRA d'Eurostat pour l'estimation des séries corrigées des variations saisonnières (CVS). Le champ actuel des CNT du Cameroun se limite au calcul du PIB trimestriel en volume, décomposé par branche d'activité.

37. Bien que le projet puisse être considéré comme une réussite, les CNT du Cameroun ne sont pas toujours publiés dans les délais prévus (90 jours après le trimestre sous revue) du fait des retards dans la mise à disposition des indicateurs utilisés.

38. Le Sénégal a présenté son expérience en matière d'élaboration des comptes nationaux trimestriels. L'exposé a porté sur les raisons qui ont poussé le pays à s'engager dans un tel projet. Il a, en outre, passé en revue les approches méthodologiques disponibles et celle choisie par le Sénégal. Enfin, la maquette, quelques résultats obtenus et les perspectives ont été partagés.

Point 15. Matrices de comptabilité sociale (MCS) : construction, lecture et interprétation.

39. AFRISTAT a réalisé une présentation sur le sujet « Matrices de Comptabilité Sociale : construction, lecture et interprétation ». Après avoir défini les matrices de comptabilité sociale (MCS), AFRISTAT a présenté la structure standard des MCS ainsi que les sources de données qui les alimentent. Les différentes étapes de construction ont ensuite été énumérées. Les principales utilisations des MCS ont également été présentées, notamment les modèles d'équilibre général calculable. Enfin les cas pratiques de la Mauritanie et du Mali ont été abordés en présentant leurs macro-MCS.

40. Les présentations ont été suivies de débats portant tant sur les instruments techniques que sur les implications économiques et politiques. .

Point 16. Expérience de la Commission de l'UEMOA dans la conception et l'utilisation des matrices de comptabilité sociale

41. La Commission de l'UEMOA a rappelé le contexte de son intervention marqué par l'insuffisance d'évaluation d'impacts des programmes et politiques dans la sous région.

42. Dans ce sens, la première intervention a consisté à la conception des MCS harmonisées pour l'année 2007 à travers des ateliers nationaux de formation et d'élaboration des MCS. La seconde intervention est allée dans le sens de la mise à disposition de MEGC dynamique pour chaque Etat membre suivie d'une formation régionale sur leur utilisation. Cette utilisation des MEGC a relevé les limites des MCS surtout que des modifications sont intervenues dans la structure de certaines économies et que le niveau de désagrégation des MCS ne permet pas toutes les simulations. En perspective, la Commission entend continuer les séminaires sur l'utilisation des MEGC et réfléchir l'actualisation MCS pays et l'élaboration d'une MCS régionale.

Point 17. Derniers développements de l'outil ERETES

43. L'Insee a présenté les derniers développements de l'outil ERETES (ERETES – CALAGE – TRE, ERETES – SERIES). Pour accompagner la diffusion et l'utilisation de ces outils, un kit de formation est en

cours d'élaboration qui distingue les utilisateurs débutants (formation initiale), des avancés (formation avancée) et des experts (formation experte).

44. Il a ensuite fourni des informations sur la gouvernance du groupe ERETES :

- Au niveau organisationnel, la création de la communauté des pays utilisateurs ERETES est entérinée depuis mars 2014. Le Brésil et le Maroc sont désormais les représentants de cette communauté et les interlocuteurs privilégiés pour faire remonter les préoccupations des Instituts ou Offices Nationaux de Statistique utilisateurs au sujet d'ERETES.
- Dans l'attente du démarrage du projet de réécriture (scénario 3), une étude des inhérents à l'adaptation d'ERETES à la norme 64 bits (scénario 2) a été commandée et réceptionnée par l'Insee
- La maintenance de l'outil, y compris celle du site du groupe Eretes, est interrompue jusqu'en Janvier 2015. Eurostat insiste par ailleurs à dire que le retard sur le contrat de maintenance n'est pas dû à un désintérêt pour l'outil. Eurostat supporte à 100% le projet.

Point 18. PRCS-BAD III- points des activités réalisées et résultats obtenus dans le domaine de la comptabilité nationale

45. Un tour de table a permis à chaque pays de présenter les activités réalisées sur le financement PRCS- BAD III dans le domaine de la comptabilité nationale en précisant les difficultés rencontrées. Le partage d'expérience s'est avéré utile pour le prochain PRCS BAD.

Point 19. Perspectives

AFRISTAT

46. Dans le cadre de son plan d'actions 2015, AFRISTAT poursuivra son programme d'appuis directs et de renforcement des capacités dans la mise en œuvre des nomenclatures révisées, le rattrapage des comptes nationaux, la migration vers le SCN 2008 et la mise en place des indicateurs conjoncturels et des CNT.

47. En outre, il organisera un séminaire annuel et des ateliers ciblés sur des problématiques spécifiques.

48. Thèmes proposés pour le séminaire annuel : (i) Mise en œuvre du SCN 2008 : bonnes pratiques et problèmes spécifiques (les 44 points de changement) ; (ii) Les comptes nationaux provisoires ; (iii) Les comptes nationaux trimestriels.

49. Enfin, le guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux selon le SCN 2008 sera finalisé et publié à la suite des observations attendues des Etats et des institutions.

Commission de l'UEMOA

50. Il est envisagé la signature d'une convention AFRISTAT-UEMOA pour l'adaptation des nomenclatures harmonisées au niveau des Etats membres et la résorption des retards observés dans la production des comptes nationaux. AFRISTAT en tant que Maître d'Ouvrage Délégué serait chargé d'apporter l'appui nécessaire aux Etats pour une adoption et une diffusion des nomenclatures révisées (NAEMA rev1 et NOPEMA rev1) et accélérer la production des comptes nationaux : 1er trimestre 2015.

51. La phase de préparation technique de l'enquête 1-2-3 sera entreprise durant le 1er semestre 2015 par AFRISTAT. Un atelier de validation de la méthodologie impliquant les comptables nationaux et les experts en enquêtes auprès des ménages sera organisé par AFRISTAT.

52. Un atelier de renforcement de capacités des comptables nationaux et des experts en statistiques financières des Etats membres sera organisé en novembre 2015. L'objectif est de renforcer le dialogue entre les responsables de l'élaboration des statistiques financières (TOFE, Balance générale du Trésor) et les comptables nationaux.

53. La Commission prendra part aux réunions organisées par AFRISTAT, AFRITAC-OUEST et à l'échelle du continent pour assurer l'alignement de son intervention avec les stratégies desdites organisations.

AFRITAC du Centre

54. A l'horizon avril 2015, les actions du Centre concerneront trois points essentiels : l'appui aux Etats membres sur le rattrapage de production des comptes nationaux provisoires et définitifs selon le SCN 93 (Burundi, Guinée Equatoriale, Tchad, RD Congo, Congo); la mise en place des comptes nationaux trimestriels et la production des indicateurs économiques conjoncturels d'activité notamment l'indice de production industrielle et l'indice de prix de production industrielle. Un séminaire sur la méthodologie des comptes nationaux est prévu en novembre 2014 au Burundi.

AFRITAC de l'Ouest

55. A l'horizon avril 2015, les actions du Centre concerneront trois axes essentiels : l'appui aux Etats membres pour la production des comptes nationaux selon le SCN 93 (Mauritanie, Guinée Bissau, Niger, Togo); la mise en place des comptes nationaux trimestriels (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali) et la production des indicateurs économiques conjoncturels. Un séminaire sur les CNT est prévu en janvier 2015.

Insee

56. L'Insee est disposé à suivre "de bout en bout" l'implantation d'ERETES dans les pays qui n'utilisent pas encore ERETES et qui en feront la demande. L'accent sera mis sur le transfert de compétences. Les trois niveaux formation du jeu d'essai feront l'objet de diffusions et d'éventuelles sessions de formation de formateurs.

57. Le programme avec la Côte d'Ivoire va se poursuivre. Une mission devrait avoir lieu avant la fin de l'année 2014.

Point 20. Recommandations

58. Au terme du séminaire, les participants ont recommandé :

Aux Etats de :

- *poursuivre les efforts pour la résorption des retards dans l'établissement et la publication des comptes nationaux par le respect des calendriers de travail arrêtés à travers une programmation rigoureuse des travaux ;*
- *engager la mise en œuvre des nomenclatures révisées d'activités et de produits des Etats membres d'AFRISTAT ainsi que des répertoires statistiques d'entreprises ;*

- *Participer à la finalisation de la révision du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux selon le SCN 2008 à travers des contributions et amendements sur le premier draft déjà disponible sur le site d'AFRISTAT (www.afristat.org).*
- *tester les nouveaux outils ERETES développés et rendre compte au comité technique ERETES ;*
- *renforcer la coordination statistique nationale en vue de rendre officiels les résultats des comptes nationaux produits ;*
- *élaborer des programmes pluriannuels d'activités et les respecter.*

A AFRISTAT de :

- *poursuivre le renforcement des capacités des Etats dans la production et l'analyse des résultats des comptes nationaux ;*
- *assister les Etats membres d'AFRISTAT dans la mise en œuvre des nomenclatures révisées d'activités et de produits et la mise en place/amélioration des répertoires statistiques d'entreprises*
- *finaliser et publier le guide méthodologique révisé d'élaboration des comptes nationaux selon le SCN 2008 après réception des observations attendues;*
- *poursuivre le développement d'un outil informatique pour la réropolation des comptes nationaux;*
- *assister les Etats dans le cadre de la planification stratégique de leurs activités;*
- *assister les Etats dans la mise en place des dispositifs de production et de publication des indicateurs économiques conjoncturels d'activité (IPI, IPPI, ICA, ICC) conformes aux recommandations internationales ;*
- *assister les Etats dans le processus de production des comptes nationaux trimestriels et provisoires.*
- *organiser les ateliers/séminaires de formation et de vulgarisation du SCN 2008 basés sur des études de cas et de travaux pratiques ;*

Aux organisations régionales et sous régionales de :

- *organiser les ateliers/séminaires de formation et de vulgarisation du SCN 2008 basés sur des études de cas et de travaux pratiques ;*
- *apporter des appuis techniques et financiers pour accompagner AFRISTAT et ses Etats membres ;*
- *accompagner les Etats dans l'officialisation, la diffusion des résultats des comptes nationaux produits.*

Point 21. Remerciements

59. Les participants ont adressé leurs sincères remerciements au Gouvernement et au peuple malien pour leur hospitalité.

Point 22. Conclusion et clôture du séminaire

60. Les points saillants du séminaire ont été présentés et adoptés par les participants. L'ordre du jour étant épuisé, le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT a clos les travaux.

Annexe 1

SEMINAIRE SUR LES COMPTES NATIONAUX

Bamako du 13 au 17 octobre 2014

PROGRAMME DE TRAVAIL

		Lundi 13 octobre 2014		
		Présidence : AFRISTAT		
Session 0 : Ouverture de l'atelier	08H 30- 09H 00	Installation des participants	Tous	
	09H 00 - 09H 15	Ouverture du séminaire	AFRISTAT (DG)	
	09H 15 - 09H 30	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail	AFRISTAT	
	09H 30 - 10H 00	Pause café		
	10H 00 - 10H 30	Rappel et mise en œuvre des recommandations du séminaire de 2013 le points de l'élaboration des comptes nationaux dans les Etats membres.	AFRISTAT	
	10H 30 - 11H30	Résultats de l'enquête d'évaluation de la mise en œuvre du SCN2008 dans les Etats membres d'AFRISTAT	AFRISTAT	
	Session 1 : Mise en œuvre du SCN2008	11H 30 - 12H30	Stratégie de mise en œuvre du SCN 2008	AFRITAC Ouest, AFRITAC Centre, UEMOA, INSEE, AFRISTAT
12H 30 - 14H 00		Pause déjeuner	Tous	
		Présidence : AFRITAC du centre		
14H 00 - 14H 45		Stratégie de mise en œuvre du SCN 2008	AFRITAC Ouest, AFRITAC Centre, UEMOA, INSEE, AFRISTAT	
14H 45 - 15H 30		Stratégie de mise en œuvre du SCN 2008	Pays	
15H 30 - 16H 00		Mise en œuvre du SCN 2008: Attentes des organisations régionales et internationales sur qualité des données et changements de base	AFRITAC Ouest, AFRITAC Centre, UEMOA, INSEE, AFRISTAT	
16H00 - 16H 15		Pause café	Tous	
16H 15 - 17H 00		Impacts du SCN2008 sur les comptes nationaux : premiers résultats	INSEE	
		Mardi 14 octobre 2014		
		Présidence : AFRITAC de l'ouest		
Session 2: Mise en œuvre de	08H 30- 09H15	Rappel du cadre de mise en œuvre de NAEMA rév1 et NOPEMA rév1	AFRISTAT	

la NAEMA rév1 et de la NOPEMA rév1 : intérêt et enjeux	09H15- 10H 00	Mener à bien le 'processus' de changement de nomenclature	INSEE
	10H 00- 10H 15	Pause Café	Tous
	10H 15- 11H 15	Expériences des pays dans l'adoption des nomenclatures d'activités et de produits révisées (NAEMA rév1 et NOPEMA rév1)/ Statut processus d'élaboration notes méthodologiques et plan de mise en œuvre SCN 2008	Pays
	11H15 - 12H 30	Utilisation des nomenclatures dans l'élaboration des indicateurs conjoncturels d'activités et conséquences du passage de la NAEMA/NOPEMA à la NAEMA rév1/NOPEMA rév1	AFRISTAT
	12H 30 - 14H 00	Pause déjeuner	Tous
Session 3: Elaboration des comptes nationaux trimestriels : conditions préalables et expérience des pays : Bonnes pratiques	14H 00 - 15H 00	Dispositif de mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT); conditions préalables	AFRISTAT
	15H 00 - 15H 50	CNT: sources des données, champ d'application et différents types d'indicateurs conjoncturels, utilisations, Cadre d'appui technique	AFRISTAT / INSEE/OSR/OR/OI
	15H 50 - 16H 05	Pause café	Tous
	16H 05 - 17H 00	CNT: expérience AFRITAC Ouest dans les pays	AFRITAC-Ouest
		Mercredi 15 octobre 2014	
		Présidence : INSEE	
	08H 30- 09H15	CNT: expériences pays: cas pratiques	Sénégal
	09H15- 10H 00	CNT: expériences pays: cas pratiques	Cameroun
	10H 005- 10H 15	Pause Café	Tous
	10H 15- 11H 00	CNT: expériences pays: cas pratiques	Burkina Faso
Session 4 : Utilisations des comptes nationaux: matrices de comptabilité sociale	11H 00- 12H 30	Matrices de comptabilité sociale (MCS) : construction, lecture et interprétation.	AFRISTAT
	12H 30 - 14H 00	Pause déjeuner	Tous
	14H 00 - 14H 45	Matrices de comptabilité sociale (MCS) : Cas pratiques	AFRISTAT / Mauritanie
	14H 45 - 15H 40	Matrices de comptabilité sociale (MCS) : Cas pratiques	Mali
	15H 45- 16H 00	Pause café	Tous
	16H 00- 17H 00	Expérience de la Commission de l'UEMOA dans la conception et l'utilisation des matrices de comptabilité sociale	UEMOA
	Jeudi 16 octobre 2014		

		Présidence : AFRISTAT	
Session 5 : Système ERETES	08H 30 - 09H 15	Nouveaux outils périphériques à ERETES (Outil de Calage - GT Retropolation - Bugs et maintenances)	INSEE / Eurostat
	09H 15 - 10H 00	Montage d'une série sur données réelles - création de tableaux personnels	INSEE / Eurostat
	10H 00 - 10H 15	Pause café	Tous
	10H 15 - 11H00	Informations sur le programme à moyen terme du système ERETES; Passage au 64bits et réécriture	INSEE / Eurostat
	11H 00 - 12H 30	PRCS-BAD III- points des activités réalisées et résultats obtenus dans le domaine de la comptabilité nationale	AFRISTAT
	12H 30 - 14H 00	Pause déjeuner	Tous
	14H 00 - 17H 00	Rédaction de la première synthèse des travaux	AFRISTAT
	Vendredi 17 octobre 2014		
		Présidence : AFRISTAT	
Conclusions	09H 00 - 10H 00	Perspectives	Tous
	10H30- 12H30	Adoption des points saillants et clôture du séminaire	Tous

Annexe 2
SEMINAIRE SUR LES COMPTES NATIONAUX

Bamako, Mali du 13 au 17 octobre 2014

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOM ET PRENOM	PAYS	INSTITUTION	TELEPHONE	EMAIL
1	EDON Adéwoussi Raoul	BENIN	INSAE	00229-97474553	raouledon@yahoo.fr
2	BIAOU Abraham	BENIN	INSAE	(229) 95757676	abbiaou@yahoo.fr abbiaou@insae-bj.org
3	BANON Symphorien	BENIN	INSAE	(229)96125438	sbanon@insae-bj.org
4	NIANGAO ISSAKA	BURKINA FASO	INSD	(226)71644349 ou 71405292	niangaoiss@yahoo.fr
5	DUNIA Prudence	BURUNDI	ISTEEBU	+ (257) 22 2149/22 67 29,	dunprudence@yahoo.fr; p.duniya@isteebu.bi; dunprudence@gmail.com
6	DEFFO Achille Carlos	CAMEROUN	INS	+(237)77338720/96293325	carlos_deffo@yahoo.fr carlos.deffo@stat.cm
8	ACHIRAFI Youssouf Mbechezi	COMORES	INSEED	(269)3217992	achirafimbechezi@yahoo.fr
9	KABIKISSA Bernard	CONGO	INS	(242)066490598	bernardkabikissa@yahoo.fr bernichbland@gmail.com
10	LIGBET TOMEKPA Magloire	COTE D'IVOIRE	INS	(225)08019666	litagloire@yahoo.fr Ligbetmagloire@gmail.com
11	Djama Ahmed Djama	DJIBOUTI	DISED	(253)77073230	jamahinda2210@hotmail.fr

12	Franck Armel MBA EYENE	GABON	DGS	(241)06737949 (241) 04359179	mbaeyenefranck@yahoo.fr
13	MINCEU Berzelio Rofino Gomes Olenca	GUINEE BISSAU	INE	(245)6455093 (245) 5292603	berzeliorofino@hotmail.com
15	Ibrahima Sory Oumar BARRY	GUINEE	BCRG	(224)664643862	pbarryfr@yahoo.fr
17	Jean-Bertrand KOLONDO PENGUILLET	RCA	ICASEES	(236)77904588	kolpeng2004@yahoo.fr
18	Ibrahima GACKO	MALI	INSTAT	(223)70359930	gacko12@yahoo.fr
19	Kadidia TRAORE	MALI	INSTAT	(223)76350249	kadetteml@gmail.com
20	Abderrahmane SIDI CHEIKH	MAURITANIE	ONS	00222 47438425/00222222438425	asidicheikh@yahoo.fr
21	Sarré Adama Siléye	MAURITANIE	BCM	(+222) 47418760	sarre@bcm.mr
22	Gueye Oumar Youssouf	MAURITANIE	DPAE		oumargueye@hotmail.com
23	Abderrahmane Ould DeDi	MAURITANIE	DPAE	(222)36304844/26304844	yeslem1@yahoo.fr
24	Ahmed Taghi Mohamed Ahmed Maham	MAURITANIE	DPAE	(222)36325659	ahmed_taki@yahoo.fr
25	Mohamed Chouaib Fall Imagine	MAURITANIE	ONS	(222)46537828/22252752	chouaib_fall@yahoo.fr

26	Chaibou LAOUALI	NIGER	INS	(227)99323585	claouali@ins.ne
27	Adama SECK	SENEGAL	ANSD	(221)776459320/338692139	Adama.seck@ansd.sn aduseck@hotmail.com
28	Milcíades Manuel Ferreira Neto	SAO TOME PRINCIPE	INE	(239)9913034	milfer23@yahoo.com.br
30	HEVI Kodzo Dodzi	TOGO	DGSCN	(228)91630594	bertin.hevi@yahoo.fr
32	Koladé Ayédéro OKOUDJOU	BURKINA FASO	UEMOA	(226)76135927	kaokoudjou@uemoa.int
33	Namaro YAGO	BURKINA FASO	UEMOA	(226)78828491	nyago@uemoa.int yagon@yahoo.com
34	Jean-Samy AZIZ	FRANCE	INSEE	(33)141176647	jean-samy.aziz@insee.fr
35	Jean LOUIS	FRANCE	INSEE	(33)141175275	jean.louis@insee.fr
36	Achille PEGOUÉ	COTE D'IVOIRE	AFRITAC-Ouest		APegoue@imf.org
37	Hubert GBOSSA	GABON	AFRITAC-Centre		Hgbossa@imf.org
38	M. Cosme VODOUNOU, Directeur Général,	MALI	AFRISTAT		vodounou@afristat.org
39	Paul-Henri NGUEMA MEYE, DGA	MALI	AFRISTAT		nguemameye@afristat.org
40	Serge Jean EDI	MALI	AFRISTAT	(223) 2021 55 00	serge,edi@afristat.org
41	Emilie LAFFITEAU	MALI	AFRISTAT	(223) 2021 55 00	emilie.laffiteau@afristat.org
42	Frédéric Roland NGAMPANA	MALI	AFRISTAT	(223) 2021 55 00	roland.ngampana@afristat.org
43	Tabo Symphorien N dang	MALI	AFRISTAT	(223) 74272453	symphorien.tabo@afristat.org

